

La protection sociale en Europe

(Support élaboré par Mme Jonquet)

Le système de protection sociale qui s'est mis en place dans les pays européens surtout depuis la seconde guerre mondiale a clairement comme objectif de donner à chaque citoyen des droits sociaux qui lui permettent, quels que soient les aléas de son existence, de continuer à se sentir membre de la société. Les droits sociaux tissent des liens entre les individus indépendamment de leur appartenance familiale, religieuse ou autre. On peut noter cependant que les systèmes mis en place, les risques couverts, peuvent être très différents de pays à pays, la place laissée à la solidarité familiale ou à l'assurance, par exemple, étant plus grande dans certains pays que dans d'autres. Mais, malgré cette diversité, partout, la protection sociale conserve cet objectif d'intégrer tous les membres de la société en leur accordant des droits sociaux.

L'harmonisation Européenne des systèmes de protection sociale est-elle possible et souhaitable ?

1) La diversité des systèmes de protection sociale en Europe

a- La diversité des niveaux de protection évaluée par la part des dépenses de protection sociale dans le PIB de chaque pays.

📄 Document :

Dépenses de protection sociale en % du PIB.

	2000
Danemark	28.8
Allemagne	29.5
France	29.7
Irlande	14.1
Italie	25.2
Luxembourg	21.0
Portugal	22.7
Suède	32.3
Grande-Bretagne	26.8
Europe des 15	27.3

Source : Eurostat.

Q°1 : Quel est le pays qui consacre la part du PIB la plus importante aux dépenses de protection sociale ?

Q°2 : Quel est le pays qui consacre la part du PIB la moins importante aux dépenses de protection sociale ?

Q°3 : Comparez les 2 parts à l'aide d'un coefficient multiplicateur.

Q°4 : Peut-on expliquer la faible part du PIB consacrée aux dépenses de protection sociale de la même manière pour le Portugal que pour l'Irlande et le Luxembourg ?

b- La diversité touche également les risques couverts.

📄 Document : Structure des prestations sociales selon le risque couvert (en % du total des prestations), en 2000.

	Vieillesse	Maladie	Invalidité	Famille	Chômage	Logement, exclusion, autre.
Danemark	38.1	20.2	12.0	13.1	10.5	6.1
Allemagne	42.2	28.3	7.8	10.6	8.4	2.6
France	44.1	29.1	5.8	9.6	6.9	4.5
Italie	63.4	25.0	6.0	3.8	1.7	0.2
Irlande	25.4	41.2	5.3	13.0	9.7	5.5
Luxembourg	40.0	25.2	13.7	16.6	3.3	1.2
Portugal	45.6	30.6	13.0	5.5	3.8	1.5
Suède	39.1	27.1	12.0	10.8	6.5	4.5
Grande-Bretagne	47.7	25.9	9.5	7.1	3.2	6.8
Europe des 15	46.4	27.3	8.1	8.2	6.3	3.7

Source : Eurostat.

Q°5 : Quel est le risque couvert qui occupe la part la plus importante dans tous les pays ? La part consacrée à ce risque est-elle cependant équivalente dans tous les pays ? Illustrez votre réponse d'exemples.

Q°6 : Quelles autres différences remarquez-vous ?

Q°7 : Comment peut-on expliquer ces différences ?

c- La diversité des régimes de protection sociale dans les pays de l'U.E. en fonction des modes de financement.

Q°8 : Quels sont les divers moyens de financement des dépenses de protection sociale ?

🌀 Document : Structure des recettes de protection selon leur origine (en % du total des recettes).

	Contributions publiques*	Cotisations sociales	Autres	Total
Danemark	65.2	28.4	6.4	100.0
Allemagne	32.8	65.0	2.2	100.0
France	30.4	66.7	2.9	100.0
Italie	38.9	58.0	3.1	100.0
Irlande	59.8	39.0	1.2	100.0
Luxembourg	47.1	49.0	3.9	100.0
Portugal	38.0	53.0	9.0	100.0
Suède	48.6	46.3	5.1	100.0
Royaume-Uni	46.9	51.9	1.2	100.0
Europe des 15	35.7	60.6	3.7	100.0

Source : Eurostat

*Contributions publiques : comprend les impôts et les taxes

🔗 Q°9 : Quels sont les pays qui ont choisi de financer majoritairement la protection sociale par les impôts ? Quels sont les pays qui ont choisi de financer majoritairement la protection sociale par les cotisations sociales ?

🔗 Synthèse : Classez les différents pays dans la typologie d'Esping Anderson ? Justifiez votre classement à l'aide du travail que vous venez de faire.

2) Une unité nécessaire ou une diversité à sauvegarder ?

Les critères de convergence économiques inscrits dans le traité de Maastricht et réitérés par le pacte de stabilité ont eu un impact négatif sur les systèmes de protection sociale. [...] Les politiques sociales apparaissent dorénavant comme des coûts, dont il faut contrôler l'augmentation si l'on veut respecter le pacte de stabilité et maintenir la compétitivité des produits nationaux.

Alternatives Economiques, HS n°55, 1^{er} trimestre 2003

🔗 Q°1 : Quels sont les principaux objectifs que doivent tenir les pays pour respecter le pacte de stabilité ?

Q°2 : En quoi la volonté de respecter les critères de convergence peut-elle mener à une dégradation des conditions de protection sociale ?

Q°3 : Comment un système de protection sociale amoindrie pourrait améliorer la compétitivité des entreprises nationales ?

La protection sociale a longtemps été considérée comme du ressort des Etats par la commission Européenne. Mais par la « méthode de coordination ouverte », qui détermine les objectifs de politique que les Etats doivent essayer d'atteindre, un certain nombre d'orientations ont été données pour favoriser le rapprochement des systèmes de retraite et de santé, et pour harmoniser les dépenses sociales de lutte contre l'exclusion. Les Etats ont aussi été incités à réduire les dépenses sociales et à mettre en place des réformes structurelles conduisant à la privatisation d'une partie des systèmes de retraite et de santé.

Bréal 2003

🔗 Q°4 : Quelles sont les orientations de l'UE en matière de protection sociale ?

Q°5 : A quelles difficultés risque de se confronter la volonté d'harmonisation des systèmes de protection sociale ?

🔗 Synthèse : Quels arguments peuvent s'opposer à l'harmonisation des systèmes sociaux nationaux ? Lesquels poussent au contraire à les harmoniser ?

Contre l'harmonisation	Pour l'harmonisation